

Panorama de Saint-Pierre-et-Miquelon

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES

Données de cadrage

Capitale	Saint-Pierre
Superficie	242 km ²
Situation géographique	Océan Atlantique, à 25 km au sud-ouest de Terre-Neuve, Paris à 4 300 km
Langue officielle	Français
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'outre-mer
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au CESE
Représentation de l'Etat	Préfet
Consulats	Canada, Espagne

Repères historiques : une histoire liée à la pêche

Le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon a été découvert en 1520 par le navigateur portugais José Alvarez Fagundes. Jacques Cartier en prendra possession en 1535 au nom de François I^{er}. L'archipel prend alors le nom de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tour à tour colonie française puis britannique, il devient définitivement français en 1816.

La première véritable sédentarisation, d'origine française, remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle, les deux îles principales servant de base aux pêcheurs normands, bretons et basques qui y pratiquaient la chasse baleinière et la pêche à la morue. Cette dernière est particulièrement florissante après la Seconde Guerre mondiale avec l'apparition de navires-usines qui transforment et congèlent la ressource directement à bord. La pêche industrielle intense conduit à la création, en 1977 par le Canada, puis par la France, des zones économiques exclusives (ZEE) de 200 milles. Le litige sur la délimitation est tranché en 1992 par le tribunal arbitral de New York qui réduit la ZEE française à une étroite bande d'océan au sud de l'archipel. La même année, face à la diminution de la ressource halieutique, le Canada impose un moratoire de cinq ans sur la pêche à la morue qui bouleverse l'économie de l'archipel. La structure économique basée sur une filière unique est remise en cause, les activités marchandes cèdent progressivement le pas principalement aux services administrés. La pêche à la morue ne reprendra qu'en 1997, encadrée par des quotas très faibles au regard de la production passée. Les captures autorisées ainsi que leur clé de répartition sont fixées par l'accord bilatéral de 1994 entre la France et le Canada.

Le cadre institutionnel

Depuis 2003, Saint-Pierre-et-Miquelon a le statut de collectivité d'outre-mer régi par l'article 74 de la Constitution. La loi organique du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon.

La collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon est constituée de deux communes (Saint-Pierre et Miquelon-Langlade) et d'un Conseil territorial. Les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont les mêmes compétences qu'une commune métropolitaine.

Le Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon détient les compétences des départements et des régions métropolitains, à quelques exceptions près (collèges et lycées, routes nationales, etc.). En outre, le Conseil territorial dispose de compétences relatives à la fiscalité, au régime douanier et à l'urbanisme.

Selon le droit communautaire, Saint-Pierre-et-Miquelon est considéré comme un Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) fondé sur la base d'un régime d'association. A ce titre, cet archipel est traité comme un territoire étranger qui n'applique qu'une partie du droit communautaire, et ce, sur le fondement d'un traité associatif. En raison du statut de PTOM, certaines normes techniques communautaires ne sont pas obligatoirement applicables, ce qui présente l'avantage de faciliter les échanges commerciaux, notamment avec les Etats-Unis et le Canada.

DEMOGRAPHIE

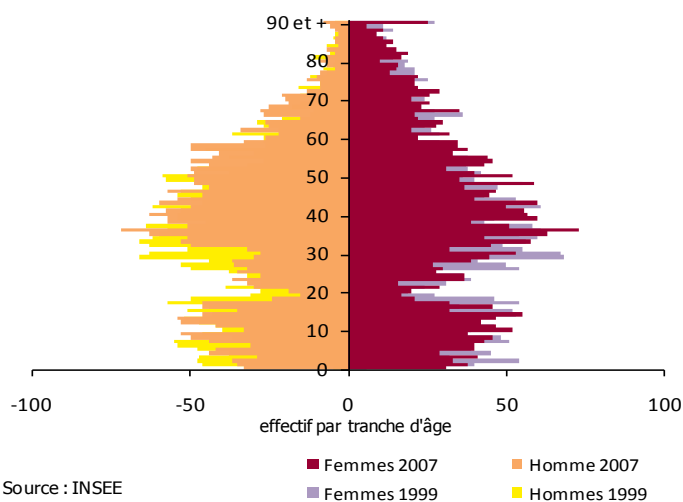
Une population en diminution

Indicateurs démographiques	Saint-Pierre-et-Miquelon (2006)	Métropole (2007)
Population totale (en milliers)	6,125	62 469
Part des - 20 ans (%)	25	25
Part des + 60 ans (%)	17,8	21,3
Taux de croissance de la population (entre 1999 et 2006)	-3,0%	8,0%
Densité de population	25	112
Population active (%)	77,5	70,1*
Taille moyenne des ménages	2,4	2,3

Source : INSEE, Préfecture

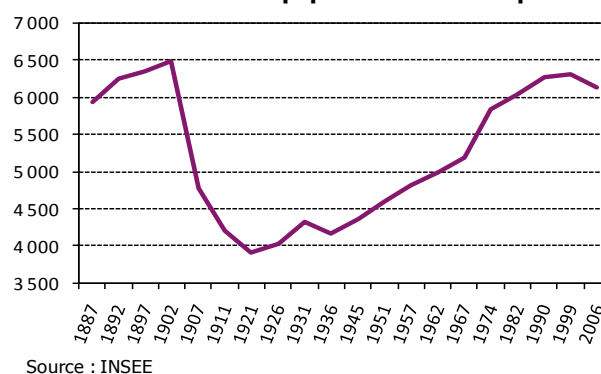
* en 2008

Pyramide des âges en 2007



Source : INSEE

Evolution de la population de l'archipel



Source : INSEE

6 125 habitants ont été dénombrés lors du recensement de l'INSEE en 2006. La baisse de 200 habitants par rapport au recensement de 1999 touche particulièrement la commune de Miquelon-Langlade. Cette baisse fait suite à une stagnation de la population entre 1990 et 1999, alors que la croissance démographique était continue depuis 1921.

L'archipel est confronté à d'importants départs de jeunes en âge de faire des études supérieures ou de trouver un premier emploi. La proportion des jeunes de 20 à 30 ans est ainsi passée de 12,6 % en 1999 à 9,6 % en 2006.

PANORAMA DE L'ECONOMIE

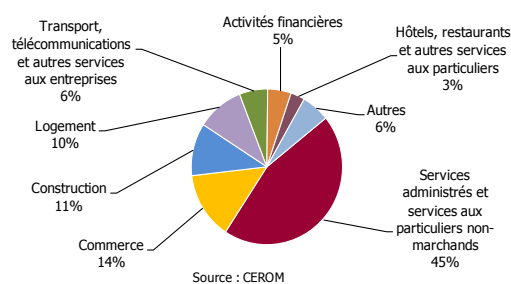
Données générales

Principaux indicateurs économiques

PIB en millions d'euros (2004)	161,1
PIB/habitant en euros	26 073
Taux d'inflation au 4e trimestre 2009 en glissement annuel (%)	-0,8
Total des importations réelles de biens en 2009 (en millions d'euros)	59,3
Total des exportations réelles de biens en 2009 (en millions d'euros)	2,4
Taux de couverture (%)	4
Indicateur mensuel moyen de chômage (%)	7,7
Nombre d'entreprises recensées en 2009	528
Part du secteur public dans le PIB en 2004 (%)	39

Sources : CEROM, Préfecture, CACIMA

Répartition de la valeur ajoutée par secteur



Source : CEROM

Le PIB 2004 de Saint-Pierre-et-Miquelon, évalué dans le cadre du projet comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM), s'élevait à 161,1 millions d'euros, soit un PIB par habitant de 26 073 euros, en dessous de la moyenne nationale (30 401 euros en 2008).

L'économie de l'archipel est dominée par le secteur tertiaire (83 %). L'administration, le commerce et la construction concentrent les deux tiers de la création de richesse. Les seuls services administrés (éducation, santé, action sociale, administration) représentent 39 % de la valeur ajoutée, soit quasiment deux fois plus qu'en France métropolitaine.

Commerce extérieur : une balance commerciale structurellement déficitaire

Les principaux produits importés en 2009 (en millions d'euros)

Produits alimentaires	11,8
Produits pétroliers	9,0
Autres produits	38,5

Les principaux produits exportés en 2009 (en millions d'euros)

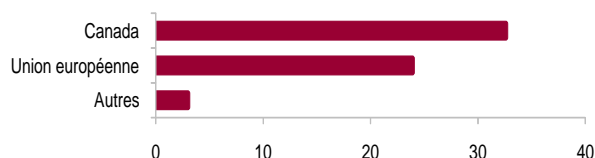
Produits de la pêche	3,9
----------------------	-----

Source : Douanes

L'archipel ayant peu de production propre, il dépend très largement de l'extérieur pour son approvisionnement. En raison de sa proximité géographique, le Canada en est le principal fournisseur avec 55 % de la valeur des importations.

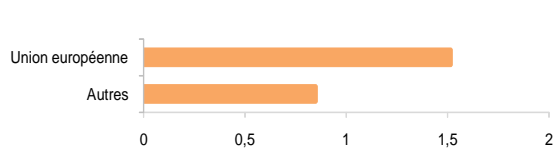
Les exportations sont principalement constituées de produits de la pêche. Le principal client est l'Espagne, grande consommatrice de produits à base de morue ; longtemps le premier débouché, l'Amérique du Nord est maintenant le deuxième client.

Principaux fournisseurs en 2009 (en millions d'euros)



Source : Douanes

Principaux clients en 2009 (en millions d'euros)



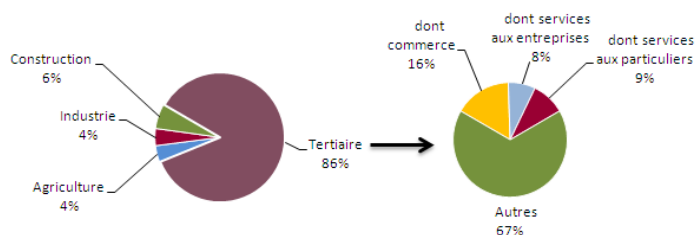
Source : Douanes

Travail-Emploi : une part des services prépondérante

La situation de l'emploi a été profondément modifiée avec l'arrêt brutal de la pêche à la morue. L'économie s'est fortement tertiaisée et le secteur tertiaire représente 86 % des emplois en 2006, contre 72 % en 1992.

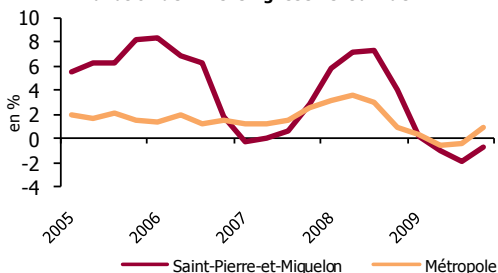
Le marché du travail se caractérise par une forte saisonnalité, liée aux aléas climatiques. Traditionnellement, toutes les activités extérieures (BTP, agriculture, etc.) sont suspendues entre les mois de décembre et d'avril. Il en résulte une hausse des demandeurs d'emplois et des bénéficiaires du RMI pendant cette période. L'emploi salarié représente 90 % de l'emploi total.

Répartition des emplois en 2006



Un indice des prix très volatil

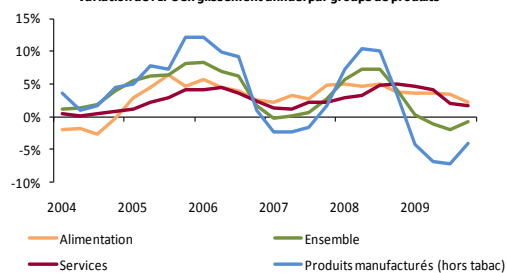
Variation de l'IPC en glissement annuel



Source : Préfecture

L'indice des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon présente une plus grande volatilité que celui de la métropole. Il est en effet très dépendant du taux de change du dollar canadien (la grande majorité des produits de consommation étant importés du Canada) et du prix du fioul et des carburants (poids important dans la consommation des ménages).

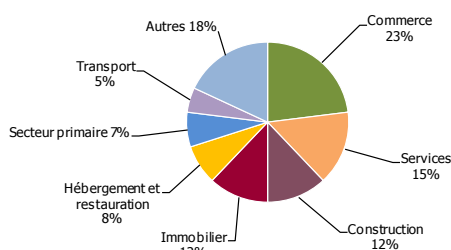
Variation de l'IPC en glissement annuel par groupe de produits



Source : Préfecture

Une économie dominée par le secteur tertiaire

Répartition des entreprises par secteur d'activité en 2009



Source : CACIMA

Les principales activités de l'archipel sont les services administrés, le BTP et le commerce (67 % de la création de valeur). La rigueur du climat et l'étroitesse du territoire restreignent le développement de secteurs de l'agriculture et de l'élevage, qui emploient moins de 3 % de la population active. Sinistré depuis le moratoire de 1992, le secteur de la pêche ne représente que 1,5 % de la valeur ajoutée totale. L'industrie de transformation des produits de la pêche reste marginale (moins de 1 % de la valeur ajoutée totale).

L'économie locale se caractérise par un important tissu de structures artisanales représentant plus du quart des entreprises recensées.

La pêche, une activité traditionnelle en déclin

La pêche a longtemps été la principale source de richesse de l'archipel, mais l'extension de la zone économique exclusive (ZEE) du Canada à 200 milles marins au détriment de la ZEE française a pesé sur l'activité halieutique de l'archipel. De plus, les quotas attribués selon les espèces et les zones de pêche (française, canadienne...) sont en diminution depuis le moratoire.

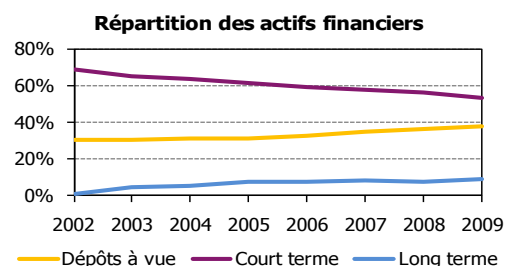
Deux types de pêche coexistent à Saint-Pierre-et-Miquelon : la pêche artisanale, dont la saison s'étend d'avril à novembre, et la pêche industrielle qui prend le relais entre novembre et mars. Pour la saison 2009-2010, le total des prises s'est élevé à un peu plus de 1 000 tonnes pour la pêche industrielle et un peu moins de 1 800 tonnes pour la pêche artisanale. L'ensemble des captures de cette dernière a lieu uniquement dans la zone 3PS (zone cogérée par la France et le Canada). Aucun quota n'a été atteint en 2009, à l'exception notable des quotas de morue attribués à la pêche artisanale (30 % des 1 794 tonnes de morue réservés à la zone 3PS) en raison d'un allongement de la saison et d'une gestion plus fine des quotas (consistant à les attribuer non plus par bateau, mais en fonction de l'activité réelle de chacun).

LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Données générales

Quatre établissements de crédit sont installés sur l'archipel : deux banques commerciales (la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon et la Banque Postale), une banque coopérative (la Caisse d'Épargne Ile-de-France) et une société financière (la Coopérative immobilière des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon).

Actifs financiers - Le total des actifs financiers atteint 209,6 millions d'euros à la fin de l'année 2009, dont près des trois quarts sont détenus par les ménages. Dans un contexte de baisse des taux d'intérêt à court terme, les agents économiques se sont davantage positionnés en faveur de placements à long terme. Ainsi, l'épargne à long terme, principalement constituée de contrats d'assurance-vie, enregistre la plus forte progression, pour atteindre 8,9 % des actifs en 2009, confirmant ainsi une tendance observée depuis le début des années 2000. A l'inverse la part des placements liquides ou à court terme a régulièrement diminué, passant de plus des deux tiers des actifs au début de la décennie à seulement un peu plus de la moitié en 2009.



Concours bancaires - A la fin de l'année 2009, les concours bruts octroyés par les établissements de crédit représentent 147,2 millions d'euros, en hausse de 6,6 % par rapport à l'année précédente, ce qui met fin à deux années de baisse consécutives. Les établissements locaux représentent près de 85 % de l'ensemble des concours accordés sur l'archipel, proportion en légère hausse depuis quelques années. Cette progression des concours totaux s'accompagne d'une forte diminution des créances douteuses brutes, qui s'établissent à la fin de l'année à 8,9 % du total des concours accordés, et confirme la tendance observée depuis 2006. Certaines catégories de crédits ont plus fortement progressé en 2009, parmi lesquelles les crédits à la consommation des ménages ou les crédits d'investissement aux entreprises, ces derniers prenant leur essor à partir de 2008.

Concours bancaires à l'économie (en M€)	2008	2009
Entreprises	31,901	34,347
<i>dont crédits d'exploitation</i>	16,135	6,066
<i>dont crédits d'investissement</i>	15,412	28,281
Ménages	69,875	75,555
<i>dont crédits à la consommation</i>	10,096	13,449
<i>dont crédits à l'habitat</i>	59,111	62,106
Collectivités locales	19,561	23,686
<i>dont crédits d'exploitation</i>	0,612	1,112
<i>dont crédits d'investissement</i>	16,147	20,153
Autres agents	0,687	0,477
Créances douteuses brutes	16,124	13,162

	2008	2009
Emission nette de billets (en volume)	28 633	44 934
Emission nette de pièces (en volume)	208 740	231 053
Nombre de guichets bancaires	7	5
Nombre de distributeurs et guichets automatiques	7	7

Source : IEDOM